



Pourquoi
l'épargne
ne pourrait-elle
pas allier
performance
et intégrité ?

90^e
Anniversaire
carac
Votre épargne le mérite

Sommaire

Portrait de la Carac, une mutuelle d'épargne qui a su anticiper les enjeux de son époque	page 3
La Carac - 90 ans d'histoire	page 4
La Carac ou les clés du succès	page 5 & 6
Un cheval de bataille : l'épargne solidaire	page 7
La Carac et la gouvernance mutualiste	page 8
La Carac, une mutuelle d'épargne solide	page 9
90 ans de confiance mutuelle, ça se fête et ça se partage !	page 10 & 11



Portrait d'une mutuelle d'épargne qui a su anticiper les enjeux de son époque

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine.

Héritière d'un riche patrimoine historique, la Carac est une mutuelle résolument tournée vers l'avenir, à l'écoute permanente du marché sur lequel elle évolue.

La Carac possède un réseau d'une cinquantaine d'agences réparties sur l'ensemble de la France. Ses 150 conseillers mutualistes sont itinérants et se tiennent à l'écoute des attentes des épargnants.

Un état d'esprit mutualiste

Fondée à l'origine par et pour les anciens combattants, la Carac est aujourd'hui une mutuelle d'épargne reconnue pour la qualité de ses solutions et de sa gestion financière. Régie par le livre II du Code de la mutualité, elle se différencie par son esprit mutualiste de la plupart des acteurs de son domaine d'activité. Porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, la proximité et l'indépendance, la Carac est garante des intérêts collectifs et individuels de ses adhérents. Fière de ce mode de fonctionnement, la Carac est présente au sein des instances de la Fédération nationale de la mutualité française et défend son point de vue mutualiste sur les différents sujets de l'actualité sociale et financière.

Des spécificités propres à son statut mutualiste

- Une égalité de traitement de ses membres ;
- Une gouvernance par des adhérents élus et bénévoles ;
- Une gestion financière rigoureuse et des décisions prises dans l'intérêt des adhérents ;
- Une redistribution des excédents aux adhérents et non aux actionnaires.

La Carac – 90 ans d’histoire

Tout a commencé au lendemain de la Première Guerre mondiale. La Carac a été créée en 1924 par et pour les anciens combattants afin de leur permettre de se constituer une rente pour leur retraite assortie de mesures spécifiques pour compenser les méfaits de la guerre. Après de nombreux rebondissements, elle est aujourd’hui reconnue pour la qualité de ses solutions et de sa gestion financière. Elle a conservé son esprit pionnier et entreprend sans cesse de nouvelles initiatives telle que la promotion de l’épargne solidaire.

La Carac n’a pas acquis d’emblée la forme qu’on lui connaît aujourd’hui. Des débats s’engagèrent, des controverses naquirent, des projets de loi furent déposés, etc. C’est en 1921 qu’apparaît l’idée d’une retraite associant l’effort d’épargne de l’adhérent et l’aide financière de l’État. Le 4 janvier 1922, la loi Taurines est promulguée. Très controversée, cette loi constitue un premier essai d’adaptation de la législation mutualiste aux besoins et aux droits spécifiques des anciens combattants. Fin des hostilités le 4 août 1923 avec le vote et la parution au Journal Officiel de la loi qui fixe le cadre juridique de la retraite.

Il ne restait plus alors qu’à mettre en place les institutions qui allaient permettre à cette retraite de prendre son essor. Le 20 janvier 1924, l’Union des Sociétés Mutuelles de Retraite de l’UNC est créée. La Caisse autonome fonctionne depuis quelques jours lorsque paraît le décret du 15 avril 1924 qui devait constituer avec la loi du 4 août 1923 les bases de son existence. Elle rassemble 54 mutuelles regroupées sous le nom de l’Union des sociétés mutualistes de retraite des anciens combattants (USMRAC). En 1925 : 13 000 adhérents et 2,2 millions d’anciens francs de cotisations encaissées.

Pendant les 30 glorieuses, les avantages de la Retraite Mutualiste sont étendus aux anciens combattants de 39-45, d’Indochine, de Corée et d’Afrique du Nord.

En 1965, les différents services dispersés dans plusieurs immeubles sont regroupés dans l’immeuble du siège social, 6 et 8 rue Georges Berger à Paris. Le matériel s’améliore également avec l’introduction du premier ordinateur.

En 1985, l’Union des Sociétés Mutualistes de Retraite des Anciens Combattants (USMRAC) devient l’Union des Mutuelles de Retraite des Anciens Combattants (UMRAC).

En 1988, la création de la CAREC (Caisse Autonome de Retraite et d’Épargne par Capitalisation) permet à tous de bénéficier de la retraite mutualiste par capitalisation.

En 1994, l’UMRAC et la CAREC fusionnent.

En 2001, sous la pression de l’Union européenne, le gouvernement, agissant par ordonnance, contraint la mutualité à se réformer en un an.

« La Carac d’aujourd’hui est née en 2002 »

Janvier 2002, l’UMRAC devient la Carac, mutuelle d’épargne, de retraite et de prévoyance. Les 72 mutuelles de l’UMRAC procèdent à leur dissolution volontaire et dévalent leurs actifs à la Carac. La Carac transforme la réforme du Code de la mutualité en opportunité pour son développement. Cette réforme constitue l’acte fondateur de la Carac telle qu’elle se présente aujourd’hui.

En 2003, la Carac accélère son développement vers le grand public, en gardant sa spécificité mutualiste et les valeurs qui ont fait son succès.

En 2004, la Carac fête ses 80 ans et lance sa première garantie d’assurance-vie solidaire, Entraid’Épargne Carac.

En 2006, la Carac devient membre de Finansol, le collectif de promotion de la finance solidaire.

En 2009, la Carac lance sa première garantie d’assurance-vie multisupport, Carac Profiléo.

En 2011, la Carac crée une fondation qui a pour double mission de transmettre l’Histoire et la mémoire et de faire preuve de solidarité vers les combattants d’aujourd’hui.



La Carac ou les clés du succès

Une mutuelle d’épargne à taille humaine

Depuis 90 ans, la Carac a conservé sa spécificité mutualiste et les principes qui font son succès : performance, intégrité et respect des adhérents.

La Carac s’est fixée trois objectifs :

> Poursuivre sa stratégie de développement

- en élaborant et en proposant des solutions d’épargne simples, accessibles au plus grand nombre et en accord avec les besoins de la société.
- en engageant une politique de partenariat avec des acteurs partageant les mêmes principes.

> Promouvoir la solidarité dans l’épargne

- Favoriser la solidarité inter-générationnelle en proposant des garanties qui permettent de transmettre un capital aux plus jeunes.
- Promouvoir et favoriser le développement de l’épargne solidaire.

> Maintenir son engagement auprès des anciens combattants

- La Carac sensibilise les anciens combattants, particulièrement les militaires partis en opérations extérieures, à leur droit à la Retraite Mutualiste du Combattant. La Carac a également créé une fondation pour maintenir le lien avec le monde combattant.

Des solutions accessibles, sûres et performantes . . .

La Carac propose des solutions d’épargne, de retraite et de prévoyance. Consciente de l’évolution des besoins et bénéficiant d’une solide expérience en matière de gestion financière, la Carac conçoit des garanties simples, sûres et efficaces dans le respect des valeurs mutualistes. Le devoir de conseil est d’ailleurs depuis toujours au centre de la démarche de la Carac. Chaque solution d’épargne est proposée à l’issue d’une analyse objective des besoins, de la situation et de l’appétence au risque de l’épargnant. Les solutions de la Carac sont, par ailleurs, récompensées régulièrement par la presse financière.

Zoom sur les solutions de la Carac

Les solutions de la Carac se répartissent en trois gammes :

1. Épargner pour ses projets

2. Épargner pour sa retraite

3. Épargner pour tout prévoir

1. Épargner pour ses projets

La gamme « Épargner pour ses projets » proposée par la Carac se compose d’assurance-vie dont les performances sont placées parmi les meilleures du marché. Les solutions de cette gamme permettent de réaliser divers projets tout au long de sa vie : un achat immobilier, la transmission d’un capital . . .

• Le Compte Épargne Carac reconnu pour sa performance

Garantie d’assurance-vie sûre et performante, le Compte Épargne Carac permet de se constituer une épargne en vue d’un projet, de préparer sa retraite, ou de transmettre un capital par des versements libres ou programmés. Trophées d’Or, Oscars de l’assurance-vie, Labels d’Excellence . . . : le Compte Épargne Carac est souvent primé par la presse spécialisée pour ses performances.

• Le Compte Épargne Famille : une solution pour aider ses descendants

Le Compte Épargne Famille est la solution d’assurance-vie en euros idéale pour les parents ou grands-parents qui souhaitent faire une donation de leur vivant au profit de leurs enfants ou de leurs petits-enfants.

2. Épargner pour sa retraite

La Carac a été créée en 1924 pour gérer et diffuser une rente viagère réservée aux anciens combattants. Peu d'organismes bénéficient d'une aussi longue expérience dans ce domaine. Aujourd'hui, la Carac propose une gamme de solutions pour compléter ses revenus au moment de la retraite.

- **« Solution Retraite », une combinaison sur mesure de trois garanties**

Selon la situation personnelle et les besoins de l'épargnant, la Carac élabore une solution retraite sur mesure. Pour combiner les avantages du PERP et de l'assurance-vie, la Carac propose de répartir l'épargne librement sur trois supports d'épargne retraite sûrs et performants :

- Carac Perspectives : un plan d'épargne retraite populaire (PERP) pour se constituer en toute sécurité un complément de revenu pour la retraite.
- Carac Avenir : une garantie d'assurance-vie en euros permettant la constitution d'une rente semestrielle à vie.
- Le Compte Épargne Carac : une garantie d'assurance-vie en euros permettant de se constituer un capital en toute liberté grâce à des versements libres ou programmés.

- **Entraid'Épargne Carac, un nouveau concept d'épargne solidaire**

Entraid'Épargne Carac est une garantie d'assurance-vie de partage. 1 % de chacun des versements est consacré à l'une des associations partenaires de la Carac choisie par l'adhérent : Arc-en-Ciel, l'Association des Paralysés de France, Mécénat Chirurgie Cardiaque, l'Œuvre des pupilles ou Solidarités Nouvelles face au Chômage.

- **Carac Profiléo, une assurance vie multisupport et responsable**

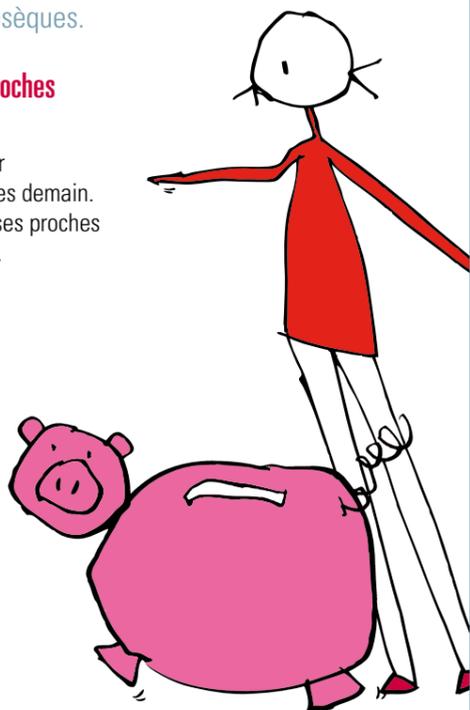
En 2009, la Carac lance sa première solution multisupport. À partir d'un diagnostic personnalisé qui tient compte de sa situation personnelle, de ses projets et de son profil, l'épargnant choisit avec son conseiller la meilleure stratégie de placement, en diversifiant son épargne entre supports en euros, monétaires, et actions (Zone euro et Internationales ISR). Carac Profiléo possède une option solidaire sur le même principe qu'Entraid'Épargne Carac.

3. Épargner pour tout prévoir

La gamme « Épargner pour tout prévoir » propose une solution qui permet d'anticiper le financement de ses obsèques.

- **Volontés Obsèques Carac, pour soulager ses proches du financement de ses obsèques**

Prévoir le financement de ses obsèques, c'est choisir la tranquillité pour soi aujourd'hui et pour ses proches demain. Volontés Obsèques Carac a été conçu pour éviter à ses proches les dépenses liées à l'organisation de ses obsèques.



- **La Rente Viagère Immédiate : un complément de revenu**

La Rente Viagère Immédiate Carac garantit des revenus réguliers à vie. Dès l'âge de 50 ans, l'adhérent peut effectuer des versements à son rythme et percevoir dès la première année un complément de revenu semestriel.

- **La Retraite Mutualiste du Combattant : faire valoir ses droits**

La Retraite Mutualiste du Combattant est une retraite indépendante de l'activité professionnelle. Elle est assortie de caractéristiques fiscales et financières exclusives pour les anciens combattants et les victimes de guerre.

Un cheval de bataille : l'épargne solidaire

La Carac a été le premier organisme financier à créer des solutions d'assurance-vie qui conjuguent équitablement rendement et partage. Deux placements financiers sont le fer de lance de cet engagement : Entraid'Épargne Carac et Carac Profiléo (option solidaire). En 2013, les diverses actions de la Carac en faveur de la finance solidaire ont permis de collecter plus de 279 000 € de dons.

Des placements simples et transparents, au concept novateur

La Carac a créé, dès 2004, Entraid'Épargne Carac, un produit d'assurance-vie de partage, labellisé Finansol, géré avec le même souci de rigueur et de performance qu'un produit d'épargne classique. Son fonctionnement est à la fois simple et novateur : 1 % de chaque versement des adhérents est reversé à un organisme d'intérêt général. Ce mécanisme de partage est également en option sur la garantie multisupport Carac Profiléo.

Des associations aux domaines d'intervention variés

Les adhérents qui ont souscrit aux garanties d'épargne de partage de la Carac ont le choix de consacrer 1 % de leurs versements aux associations suivantes :

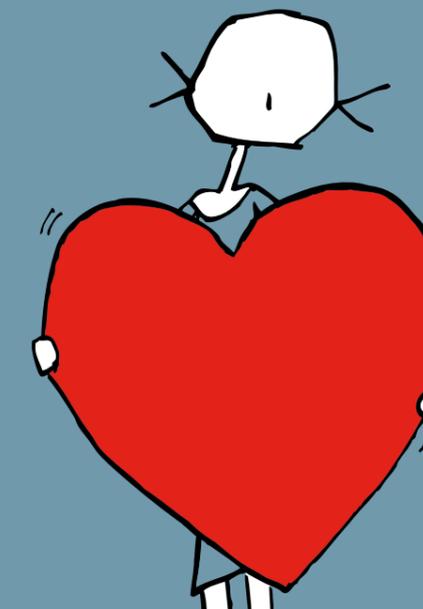
- L'association Arc-en-Ciel dont l'objet est de réaliser des rêves d'enfants atteints de maladies graves.
- L'Association des Paralysés de France, dont l'action vise à défendre et à représenter les personnes en situation de handicap moteur et leur famille.
- L'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui opère en France des enfants atteints de malformations cardiaques, issus de pays en difficulté.
- L'Œuvre des Pupilles qui a pour but d'assurer la protection matérielle et morale des orphelins et des familles des sapeurs-pompiers décédés en service commandé ou non.
- L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage qui lutte contre le chômage et l'exclusion grâce à une chaîne de solidarité privée composée de bénévoles et de donateurs sur toute la France.



Ses engagements concrètement

Depuis 2004, la Carac n'a cessé de promouvoir l'épargne solidaire. Elle :

- est membre et partenaire de Finansol depuis 2006. Elle participe avec l'association à des actions de promotion de la finance solidaire (baromètre de la Finance solidaire, Semaine de la finance solidaire, les Grands prix de la finance solidaire, etc...)
- s'associe aux Editions First pour réaliser et lancer en mai 2011 *L'Épargne solidaire pour les Nuls*.
- propose une application smartphone qui permet de déterminer son profil d'épargnant, de simuler les différents paramètres de son épargne et de calculer la réduction d'impôt liée au don dans le cadre des garanties Entraid'Épargne Carac et Carac Profiléo.
- édite un site de vulgarisation sur l'épargne solidaire : www.epargnonssolidaire.fr.



La Carac et la gouvernance mutualiste

La Carac est une mutuelle. Ce statut implique que ses adhérents sont les acteurs à part entière de sa gouvernance. Les instances de gouvernance sont pensées pour assurer une représentation juste des adhérents et veiller au respect des décisions adoptées en Assemblée générale.

L'Assemblée générale, le point d'orgue de la vie mutualiste

Les adhérents de la Carac élisent leurs représentants, appelés « délégués », sur le principe « 1 adhérent - 1 voix ». Chaque adhérent peut se présenter sous réserve d'avoir moins de 70 ans l'année de l'élection.

Les délégués participent à l'Assemblée générale annuelle pour approuver les comptes, les modifications statutaires et réglementaires, les évolutions sur les garanties ainsi que les grandes orientations stratégiques de la Carac. C'est également l'occasion pour les délégués de s'exprimer et de relayer les demandes des adhérents.

Les conseils de section, des relais essentiels entre les adhérents et les instances de la Carac

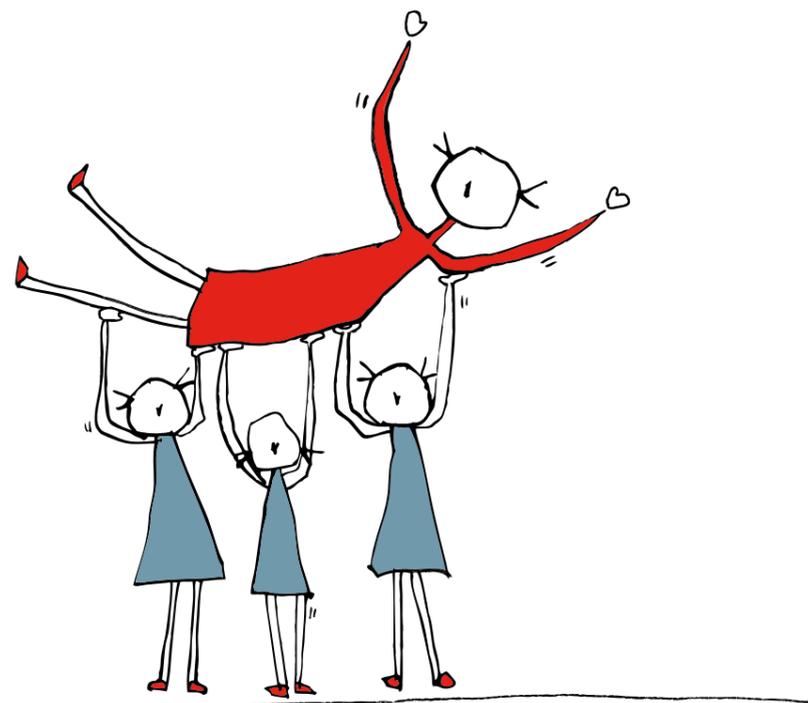
Les conseils de section représentent l'échelon local de la gouvernance de la Carac, ils sont au nombre de vingt-et-un. Les délégués des conseils de section ont pour missions de représenter les adhérents de leur région au sein des instances nationales de gouvernance et de promouvoir localement la Carac auprès des acteurs économiques et institutionnels.

Le Conseil d'administration, la garantie des engagements de la Carac

Le Conseil d'administration de la Carac est composé de 36 membres au maximum élus par les délégués parmi les adhérents qui ont porté leur candidature. Il veille à ce que la mutuelle soit en mesure de garantir les engagements pris vis-à-vis de ses adhérents. Il est ainsi chargé de fixer la politique de la Carac à moyen et à long terme et d'en suivre la réalisation. Au sein du Conseil d'administration des comités spécialisés sont constitués pour veiller au respect des décisions (le comité d'audit, le comité du patrimoine, le comité budgétaire).

Claude Tarall, président

Né en 1947 en Moselle, Claude Tarall a été élu président de la Carac en avril 2012. Ingénieur des Mines et diplômé d'un 3^e cycle en management stratégique des entreprises, Claude Tarall a effectué tout son parcours à Charbonnages de France, entreprise dans laquelle il a terminé sa carrière au poste de Directeur des activités industrielles. Parallèlement à ses activités professionnelles, Claude Tarall s'implique beaucoup dans les structures associatives et mutualistes de sa région.



La Carac, une mutuelle d'épargne solide

La Carac est l'un des principaux gestionnaires mutualistes d'actifs

Avec 10 milliards d'euros d'actifs gérés, la Carac est l'un des principaux gestionnaires mutualistes d'actifs. Sa politique de gestion financière et immobilière garantit la sécurité et la performance de ses garanties, préservant ainsi les intérêts de ses adhérents sur le long terme. Les très bons résultats de la Carac depuis plusieurs années lui permettent de distribuer des performances parmi les meilleures du marché de l'assurance-vie tout en confortant sa solidité financière.

Données au 31/12/2013 :

Cotisations (brutes de chargements et nettes d'annulations) :
541,2 millions d'euros

Adhérents :
342 093

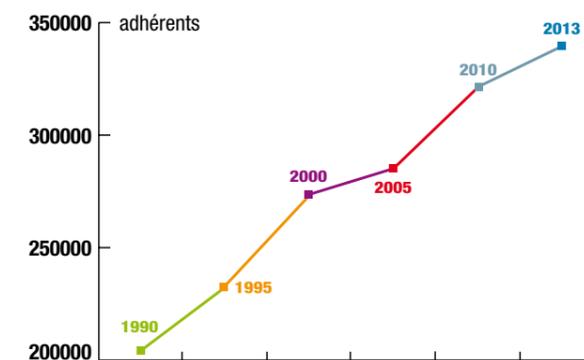
Nombre de garanties :
391 147

Nombre de salariés :
359

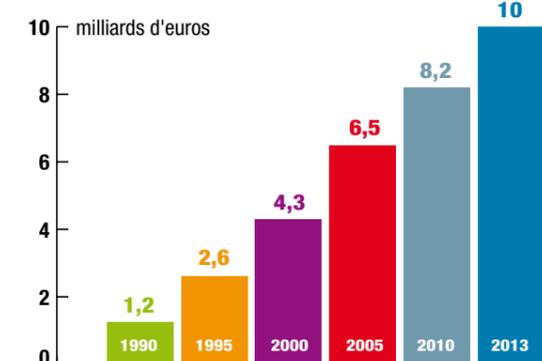
Nombre d'élus mutualistes :
202

Actifs gérés :
10 milliards d'euros

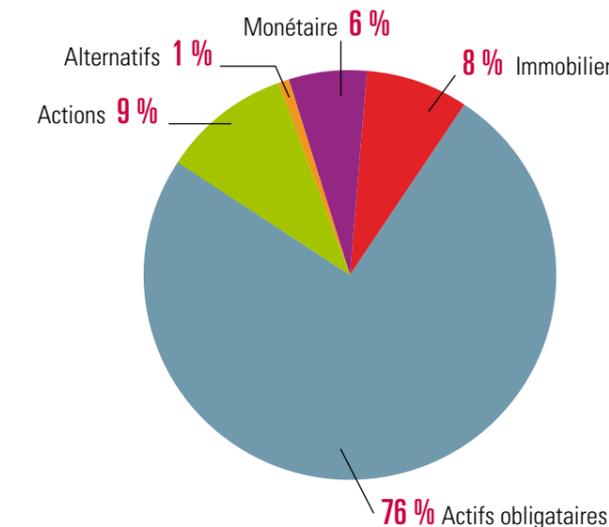
Evolution des adhérents (1990 - 2013)



Total des actifs en valeur de marché (1990 - 2013)



Répartition des actifs au 31/12/2013 (en valeur de marché)



90 ans de confiance mutuelle, ça se fête et ça se partage !

Pour célébrer son 90^e anniversaire, la Carac, mutuelle d'épargne, lance le coup d'envoi d'une année riche en initiatives conviviales et festives pour remercier les adhérents de leur confiance et faire connaître plus largement ses produits et services.

Zoom sur une année anniversaire ponctuée de plusieurs temps forts

- **Une identité visuelle dédiée à cet anniversaire**

Cette année, le logo de la Carac, légèrement modifié, fait la part belle aux 90 ans. Une signature spécifique, « 90 ans de confiance mutuelle », vient renforcer la communication du 90^e anniversaire. Par ailleurs, via un dispositif de vitrophanie, les vitrines de toutes les agences Carac s'habillent aux couleurs des événements et opérations exceptionnelles menées tout au long de l'année. Enfin, un site dédié au 90^e anniversaire : 90ans.carac.fr est en ligne depuis janvier.

- **Une série de balades citadines, solidaires et intergénérationnelles**

Organisées dans 35 villes de France disposant d'une agence Carac, en mai, juin et septembre prochains, ces balades s'adressent à tous : adhérents, familles, grand public... Les parcours, conçus pour être accessibles au plus grand nombre, permettront de flâner en groupe à la découverte ou la redécouverte de sa ville, hors des sentiers battus.

Parrainées par la navigatrice Maud Fontenoy, ces balades ont un but caritatif : la mutuelle s'engage à reverser 1€¹ par participant à ses cinq associations partenaires : Association des Paralysés de France, Arc-en-Ciel, Mécénat Chirurgie Cardiaque, Solidarités Nouvelles face au Chômage et l'Oeuvre des pupilles des Sapeurs-Pompiers.



- **La réalisation d'un film de témoignages**

Ce film est constitué des témoignages des personnes qui font la Carac d'aujourd'hui (adhérents, élus mutualistes, collaborateurs et partenaires).

- **La création d'une fresque photos**

Collaborateurs, adhérents, prospects, partenaires... tous sont invités à déposer une photo sur le site 90ans.carac.fr, pour la constitution d'une grande fresque participative rappelant 90 ans de rires, d'amitiés, de rencontres, d'échanges et de partage. Elle sera dévoilée lors des soirées de lancement puis visible par la suite au siège de la Carac.

- **Des opérations à ne pas manquer**

Une opération de parrainage exceptionnelle permet aux adhérents de faire découvrir la Carac et ses garanties.

- **Des adhérents récompensés et valorisés**

La Carac tient à remercier ses adhérents de leur confiance et de leur fidélité. Ainsi, elle organise 2 tirages au sort pour leur permettre de remporter de nombreux cadeaux. Leurs témoignages sont aussi à l'honneur dans le magazine de la mutuelle et le site dédié.

« En 90 ans, la Carac a su s'imposer comme une mutuelle d'épargne experte, reconnue pour la fiabilité de sa gestion, la performance de ses solutions et la qualité de service à ses adhérents. Fêter les 90 ans de la Carac, c'est donc fêter la réussite d'une belle idée, celle du mutualisme »,

déclare Claude Tarall, président de la Carac.

Pour en savoir plus sur le programme anniversaire de la Carac

Rendez-vous sur le site Internet dédié : 90ans.carac.fr

1. Dans la limite d'une somme totale de 30 000 € pour l'opération.

Contact Presse

Charlotte Rabilloud au 01 45 72 23 63 - charlotte.rabilloud@lesatelierscorporate.com



Carac

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
SIREN : 775 691 165

Siège : 2 ter, rue du Château - 92577 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
N° CRISTAL : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé)
www.carac.fr - www.epargnonssolidaire.fr

